

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 11 mai 1998

Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 36 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, ZINCK, BRICKA (excusés) qui étaient représentés
respectivement par MM. WELTZER, SCHERTZ, LIEHN.

MM. NEUHARD, MEYER Ch., BERNECKER, SIBLER, WEISS A.

Mme MAECHLING -excusés-

N° 21/98

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU BATIMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE MORSBRONN EN VUE DE SA TRANSFORMATION EN STRUCTURE INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le Président informe l'assemblée délibérante du projet d'aménagement de l'école maternelle de Morsbronn en vue de sa transformation en structure intercommunale d'accueil de la petite enfance.

Ce projet prévoit la transformation du préau en salle de réunion, le réaménagement complet des sanitaires et la création d'un bureau et de locaux techniques, ainsi que la mise aux normes totale des installations électrique, d'assainissement et de chauffage. Le budget d'investissement et le plan de financement se présentent comme suit :

Budget investissement (travaux et mobilier)

Travaux	677 000 F
Honoraires (8,5%)	57 545 F

	734 545 F

Total travaux HT	734 545 F
Mobilier HT	95 000 F

Total HT	829 545 F
TVA	170 886 F

Total TTC	1 000 043 F
-----------	-------------

Plan de financement

FCTVA	161 757 F
CG 67 taux mod 23,75%/HT	197 017 F
CAF 50%/HT	414 773 F

DDR 10%/HT	82 955 F
Région 10%/Ht	82 955 F
Autofinancement	60 586 F

	1 000 043 F
--	-------------

Le Conseil Communautaire,

**-VU la délibération du 26 mars 1998 du Conseil Municipal de
Morsbronn-les-Bains**

- CONSIDÉRANT l'esquisse d'aménagement du bâtiment de l'école maternelle de Morsbronn-les-Bains en vue de sa transformation en structure intercommunale d'accueil de la petite enfance

- CONSIDÉRANT le budget d'investissement (travaux et mobilier) et le plan de financement

après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 2 voix contre et 5 abstentions

- autorise le Président à conclure un marché à commande pour la mission de maîtrise d'oeuvre ;

- autorise le Président à signer une convention de mise à disposition du bâtiment avec la Commune de Morsbronn-les-Bains ;

- approuve le projet d'aménagement et autorise le président à lancer les consultations en vue de la conclusion d'un marché sur appel d'offres ouvert ;

- charge le Président de solliciter les financements nécessaires auprès du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, de l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural, et de la Région Alsace ;

- autorise le Président à signer toute convention, tout marché et tout autre document relatif à la réalisation de cet aménagement.

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 13 mai 1998

Le Président,
Bernard LOGEL

